

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, greffière de la Ville de Shawinigan, que lors de la séance ordinaire tenue le 8 décembre 2020, le conseil de la Ville de Shawinigan a adopté le règlement suivant :

SH-541.1 décrétant un emprunt et une dépense de 2 323 000 \$ pour le prolongement des services – Domaine Le Campagnard – phase I.

Ce règlement a reçu l'approbation de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation le 19 mars 2021.

Ce règlement est accessible au Service du greffe et des affaires juridiques, situé au 550, avenue de l'Hôtel-de-Ville, à Shawinigan, où tous les intéressés peuvent en prendre connaissance pendant les heures d'ouverture du bureau.

Ce règlement entre en vigueur le jour de sa publication.

Shawinigan, ce 26 mars 2021



Me Chantal Doucet
Greffière